

AVANT-PROPOS

FEMMES, GENRE ET TRAVAIL

(deuxième partie)

Le travail, quelle que soit son importance dans la vie – qu’il s’agisse de s’assurer un revenu, de produire ou d’avoir un statut social – ne saurait cependant fonder à lui seul l’identité d’un individu. De même, on ne peut ignorer les effets de facteurs extérieurs au monde du travail sur la situation et la vie professionnelles. Il serait donc illusoire de chercher à instaurer l’égalité au travail sans chercher aussi à le faire dans la société en général, et, au sein de la famille en particulier. C’est pourquoi les questions axées sur le thème «Femmes, genre et travail» appellent un examen global. Cela suppose, en d’autres termes, de situer le rôle du travail productif dans la vie considérée dans son ensemble et de s’intéresser aussi bien à la répartition du travail non rémunéré qu’à la multitude des questions touchant à l’emploi.

Bien que, et loin s’en faut, il n’y ait pas encore lieu de crier victoire, les progrès réalisés au cours de ce siècle sur le plan de l’égalité entre les sexes ont été considérables, améliorant comme jamais la situation tant des hommes que des femmes. Le siècle qui s’achève a vu la population du monde pratiquement quadrupler, l’espérance de vie presque doubler, et le niveau de vie moyen des six milliards d’êtres humains qui peuplent la planète être le plus élevé de tous les temps. Pourtant, plus nombreux que jamais aussi sont ceux qui vivent de nos jours dans la grande pauvreté et le dénuement. Et que dire également des stéréotypes sexistes et de l’incompréhension mutuelle qui persistent et continuent de faire obstacle à l’instauration de l’égalité entre les hommes et les femmes alors que celle-ci constitue la condition sine qua non du progrès de l’humanité tout entière.

N’aie crainte, Dieu: *mon*, ils le disent à propos de toutes choses qui se montrent patientes [...] Ainsi disent-ils: «Ma vie, ma femme, mon chien, mon enfant», tout en sachant très bien que tout cela, vie, femme, chien et enfant ne sont qu’étranges figures auxquelles aveugles ils se heurtent de leurs mains tendues.

Seuls les plus grands, bien sûr, en sont certains, ceux qui voudraient tant avoir des yeux. Car les autres *refusent* d'entendre que leur vaine errance demeure sans liens avec les choses alentour, et que chassés par leurs propres biens, désavoués par leurs propriétés, ils *possèdent* aussi peu la femme que la fleur qui épanouit pour tous une même vie inconnue¹.

Dans l'histoire du monde, les femmes ont presque toujours² été considérées et traitées comme objets de propriété, même si celle-ci fut rarement absolue. La plupart des femmes ont toujours eu une certaine conscience de leur valeur économique malgré le fait que le droit d'en disposer faisait l'objet de commerce. En cette fin du XX^e siècle, presque partout, la loi confère aux êtres humains le droit de «désavouer leurs maîtres», mais on est encore loin de l'égalité (parfaite). Il s'avère aussi que la patience proverbiale des femmes, à laquelle Rilke fait allusion, a ses limites.

Les mythes fondateurs – les perceptions collectives – évoluent et il nous appartient de chercher à comprendre pourquoi et comment.

La publication de ce double numéro spécial de la *Revue internationale du Travail* consacré au thème «Femmes, genre et travail» est inspirée par l'idée qu'une approche fondée sur le concept de genre³ (c'est-à-dire une analyse différenciée selon les sexes) permet d'améliorer les politiques en matière d'égalité et d'obtenir de meilleurs résultats aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cette approche traduit non seulement un engagement intellectuel en faveur d'un progrès économique et social effectif pour tous, mais elle constitue aussi un garde-fou indispensable contre la régression.

S'inscrivant toujours dans cette perspective, cette deuxième partie du numéro spécial poursuit donc l'exploration des principaux problèmes relatifs au niveau, à la qualité et à la répartition de l'emploi. La première partie (1999/3) a déjà abordé certains aspects essentiels de la question: la formulation d'une visée universelle⁴, l'intérêt de l'action positive⁵, les lacunes des statistiques du

¹ Rainer Maria Rilke, «Dans de profondes nuits je te déterre, toi mon trésor», *Le livre d'heures, Deuxième livre: le livre du pèlerinage (1901)*, œuvres poétiques et théâtrales, tome 2, Bibliothèque de la Pléiade, Editions Gallimard.

² Presque toujours, mais pas toujours. Dans l'histoire ancienne, des femmes ont eu de grands pouvoirs comme en témoignent les récits de ces temps. «Au commencement, Eurynomé, déesse de Toutes Choses, émergea nue du Chaos mais elle ne trouva rien de consistant où poser ses pieds, c'est pourquoi elle sépara la mer d'avec le ciel et, solitaire, dansa sur les vagues» (Robert Graves, *Les mythes grecs*, 1958, traduction française: Collection Pluriel, Hachette Littérature, Paris, tome I, p. 35).

³ A l'origine, le concept exprimé par le mot anglais *gender* a désigné les différences non biologiques, c'est-à-dire formées par la culture et la société, entre les hommes et les femmes. Ce mot est aujourd'hui utilisé dans diverses acceptions relatives aux rapports hommes-femmes. L'emploi dans ce numéro du mot «genre» correspond à la définition stricte du concept.

⁴ Martha Nussbaum, «Femmes et égalité: l'approche fondée sur les capacités».

⁵ Jane Hodges-Aeberhard, «L'action positive dans l'emploi: la jurisprudence récente face à une notion complexe».

travail⁶, l'évaluation du travail non rémunéré⁷ et l'influence des normes socio-culturelles sur le travail social⁸. Cette seconde partie (1999/4) traite des moyens de mesurer l'égalité des chances, du recours au droit supranational aux fins de cette égalité, de l'évolution de la famille sous les effets de la mondialisation, des différences de styles de direction entre les hommes et les femmes et des enseignements des statistiques du travail compilées au niveau international sur les inégalités entre hommes et femmes. Considérés ensemble, ces articles permettent de mieux comprendre l'approche sexospécifique et son intérêt; en outre ils enrichissent et font progresser le débat. Ce numéro s'achève avec la rubrique «Livres» et l'index du volume 1999 de la *Revue* (chronologique, par auteur et par sujet).

Egalité des chances

Il n'est pas de bonne politique qui ne s'appuie sur de bonnes données bien utilisées. Une exceptionnelle démonstration de ce principe est faite ici par *Janneke Plantenga* et *Johan Hansen*, dont l'article «Analyse comparative de l'égalité des chances dans l'Union européenne» est consacré au degré réel de l'égalité des chances. L'intérêt premier de cette remarquable étude empirique tient à sa définition opérationnelle de l'égalité des chances dans l'emploi. Les auteurs ont commencé par sélectionner un nombre limité d'indicateurs: de l'écart existant entre hommes et femmes (tels que les niveaux relatifs d'emploi et de salaires des hommes et des femmes ainsi que la répartition du travail non rémunéré) et de la situation – dans l'absolu – des femmes sur le marché du travail (tels que leur taux de chômage et d'emploi, ainsi que leur représentation aux postes élevés). Ces indicateurs ont été mesurés pour les quinze Etats membres de l'Union européenne. Les résultats réservent quelques surprises. Trop souvent, dans ces pays industriels, les chances sont encore plus inégales aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a dix ans. Toutefois, les auteurs ne s'arrêtent pas à ce diagnostic: ils analysent en outre les résultats globaux de chaque pays en matière d'égalité, compte tenu de l'évolution des déterminants essentiels de l'égalité des chances: croissance économique, structure fiscale, attitude à l'égard de l'emploi des femmes, aménagement du temps de travail, existence de modes de garde des enfants ou de congés parentaux. En d'autres mots, les auteurs décomposent la question de l'égalité des chances en éléments constitutifs et ils utilisent les données disponibles pour traiter de questions plus larges, procédant ainsi à une synthèse originale. Cette étude préliminaire donne déjà quelques indications sur les priorités politiques aux partisans sérieux de l'égalité des chances; elle devrait inciter à approfondir l'examen des faits et à perfectionner la méthodologie.

⁶ Adriana Mata Greenwood, «Statistiques du travail: rendre également compte de la situation des femmes et des hommes».

⁷ Lourdes Benería, «Le travail non rémunéré: le débat n'est pas clos».

⁸ Lee Badgett et Nancy Folbre, «Responsabilités familiales et sociales: les normes du comportement masculin et féminin et leurs incidences économiques».

Le droit peut se révéler un outil essentiel pour instaurer et maintenir l'égalité des chances et de traitement. *Ingeborg Heide* traite ici de l'évolution du droit européen en la matière dans son article intitulé «La lutte contre la discrimination selon le sexe au niveau supranational: l'égalité de rémunération et de traitement dans l'Union européenne». Ce bilan actualisé et utile du droit européen s'inscrit dans son contexte historique et social. Il constitue en tant que tel un travail de référence rare sur l'évolution des institutions européennes et l'émergence d'un droit supranational. L'auteur illustre son propos en présentant des cas marquants tirés de la jurisprudence de la Cour européenne de Justice en matière d'égalité de rémunération et de traitement et montre comment la notion de non-discrimination a évolué. Cet article est une précieuse source d'information sur l'état de la législation et de la jurisprudence en ce qui concerne l'égalité dans l'Union européenne.

La famille change

Dans son article «Famille et travail flexible: quels risques pour la cohésion sociale?», *Martin Carnoy* souligne que «La mondialisation et l'intensification de la concurrence économique qu'elle engendre modifient profondément notre mode de vie et nos relations interpersonnelles.» Les contraintes particulières que font peser sur la famille la concurrence et la flexibilité qu'elle exige sont au centre de cet article. La famille, qui constitue avec le lieu de travail le principal élément d'intégration sociale, est appelée à jouer un rôle de soutien sans doute encore plus grand que par le passé du fait que l'individualisation et la différenciation s'accroissent au travail. Pourtant, la famille elle-même est en train de changer – elle tarde à se former et se défait plus rapidement –, ce qui risque d'affecter sa capacité de jouer ce rôle. D'où les questions que l'on est amené à se poser sur les différents modèles de travail flexible en présence. La cohésion sociale est peut-être plus menacée que jamais. L'auteur place la famille au centre d'une vision intégrée de l'adaptation à un nouvel ordre mondial.

Les styles de direction des hommes et des femmes

Dans son article «Femmes, hommes et styles de direction», *Marie-Thérèse Claes* s'interroge sur le sens des caractéristiques féminines et masculines dans les diverses cultures. Les femmes sont-elles de plus en plus recherchées pour occuper des postes de direction du fait de leur supériorité supposée dans la communication et le travail en équipe. Les qualités que l'on perçoit comme des caractéristiques féminines, la souplesse et l'esprit de coopération par exemple, semblent particulièrement utiles dans un monde d'incertitudes et de tensions. Selon l'auteur «La structure masculine des grandes entreprises ne s'adapte pas aisément à un environnement incertain et en constante évolution». Son propos vient à l'appui de celui de M. Carnoy au sujet des pressions engendrées par la mondialisation. A son avis, «Il semble qu'il y ait à l'heure actuelle dans les entreprises un besoin de créer un environnement propice à la coexis-

tence des modèles masculins et féminins, pour tirer parti au mieux de leur synergie». Les deux éléments doivent être associés dans la direction des affaires – comme dans celle d'autres organisations – afin de répondre aussi bien aux nécessités économiques qu'aux besoins des êtres humains.

*Les différences entre hommes et femmes révélées
par les indicateurs du marché du travail*

Sara Elder et Lawrence Jeffrey Johnson proposent un récapitulatif de ce que nous apprennent les meilleures données actuelles sur les différences entre les hommes et les femmes sur le marché du travail, dans leur article «Indicateurs du marché du travail: la situation comparée des hommes et des femmes». L'article résume les enseignements tirés de l'étude que les auteurs ont menée pour le BIT sur les indicateurs clés du marché du travail, concernant en particulier la participation au monde du travail (taux d'activité), l'emploi (par secteur et en fonction de la situation dans la profession), la durée du travail, le travail dans le secteur informel, le chômage et l'éducation. Les résultats obtenus confirment bien des situations décrites dans d'autres études et consolident, sur une base statistique, leurs conclusions. Ils corroborent aussi les différences observées entre la situation des hommes et celle des femmes sur le marché du travail.

Livres

La section «Livres» de ce numéro est également fort riche, qu'il s'agisse du thème dont il traite spécialement ou d'autres questions d'intérêt, comme la responsabilité sociale des entreprises. Parmi les divers sujets abordés, on relèvera la situation des femmes sur le marché du travail, la «masculinité», l'économie de l'égalité des chances, l'esclavage moderne, le travail des enfants et les économies en transition; à quoi s'ajoutent les nouvelles publications du BIT.

Quelques remarques pour conclure

Il est frappant de noter que, même si un seul des auteurs publiés dans ce numéro a été invité à analyser l'évolution de la famille, la plupart d'entre eux ont estimé qu'il s'agissait là d'un point essentiel de leur contribution relative à d'autres aspects du thème «Femmes, genre et travail». Sans doute n'y a-t-il pas lieu de s'étonner puisque la reproduction est nécessaire à l'emploi et que la division historique du travail entre les sexes a fortement contribué à perpétuer les inégalités. La mesure de l'avancée du débat sur l'égalité est peut-être donnée par le caractère dépassionné de l'analyse faite de la répartition du travail non rémunéré en général et du travail domestique et des responsabilités familiales en particulier. La répartition entre hommes et femmes du travail domestique apparaît fort logiquement comme un indicateur essentiel de l'égalité des chances dans l'emploi comme le montre l'étude de J. Plantenga et J. Hansen. La répartition très inégale du travail que représente la prise en charge des responsabilités familiales et sociales, que ce travail passe ou non par le marché,

dépend selon M. V. L. Badgett et N. Folbre (1999/3) non seulement du niveau général d'inégalité mais également des normes relatives au mariage. Comme le montre M. Carnoy, la famille se délite sous l'effet de la concurrence qui s'exerce sur le marché du travail et de l'incertitude qui règne quant aux rôles des hommes et des femmes, et ce au moment même où les individus auraient besoin d'un plus fort soutien familial, confrontés qu'ils sont, comme jamais auparavant, à l'insécurité et au stress du fait de la mondialisation. Certes on ne saurait oublier que la famille nucléaire n'est pas le seul modèle qui existe (les écrits de la psychologue Cigdem Cizakca Kagıtcıbası sont instructifs à cet égard)⁹. Toutefois, quelle que soit la forme sous laquelle elle se présente, la famille est confrontée dans le monde entier à toute une série de problèmes nouveaux qui mettent à l'épreuve sa capacité d'assurer la solidarité et l'autonomie que l'on attend d'elle. D'où l'importance qu'il y a à veiller plus encore à l'évolution des rôles des hommes et des femmes pour pouvoir concevoir des politiques constructives en faveur du développement économique et social. En participant plus largement à la vie active, les femmes ont vu s'élargir l'éventail de leurs choix dans la vie. La loi et les politiques appliquées par les pouvoirs publics ont permis de réduire les inégalités entre les hommes et les femmes, libérant ainsi des ressources humaines latentes. Il en résulte pour les hommes comme pour les femmes davantage d'options dans la vie.

Ce numéro spécial est loin d'épuiser le sujet. Lorsque nous avons réuni ces articles destinés à faire mieux connaître le travail d'analyse sur le thème «Femme, genre et travail», bien d'autres sujets nous sont venus à l'esprit. Il n'était pas possible de les traiter tous, même dans un tel numéro. Parmi ceux qui méritent d'être approfondis dans une perspective sexospécifique, on relèvera l'agriculture et le droit à la terre, la maîtrise des moyens de communication, la protection sociale et la sécurité du revenu, les organisations de travailleurs, et les normes du travail, auxquels on peut ajouter les problèmes spécifiques des hommes et du travail et de l'intérêt des hommes à l'égalité entre les sexes. En consacrant ce numéro spécial à ce thème, nous avons voulu faire avancer le débat et non le conclure. Il s'agit après tout d'un sujet dont le profond intérêt, individuel et social, ne faiblit pas tant il touche à toutes nos capacités et à tous nos intérêts, personnels et professionnels, privés et collectifs. Ce numéro spécial se veut une incitation à prêter une attention sans faille à notre monde – dans toute sa complexité – et à toutes ses mutations à travers le regard différent des hommes et des femmes afin de mieux comprendre l'ensemble des choses; et nous-mêmes.

⁹ Voir par exemple, *Family and human development across cultures: A view from the other side*, Mahwah, NJ, Lawrence Erlbaum, 1966; et «A critical appraisal of individualism and collectivism: Toward a new formulation», dans l'ouvrage publié sous la direction de Ulchol Kim et coll. [y compris Cigdem]: *Individualism and collectivism: Theory, method, and applications*, Cross-cultural research and methodology Series, vol. 18, Thousand Oaks, CA, Sage, 1994.